



Compte-rendu de réunion

Comité Directeur

27 octobre 2018 à L'Union

La réunion a lieu à partir de 9 h 30 dans une salle de la Maison des Sports de l'Union.

Présents

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, André Cabrera, Vincent Denhez, Alain Dupin, Thérèse Droui, Lan Despeyroux, Anne Fourmaud, Gisèle Gallet, Lionel Leloir, Christine Marleaux, Michel Pascal, Jackie Racinais, Jean Winterstan. Nicolas Jonette (CTR)

Excusés

Thierry Broucke, Maurice Dejean, Pascale Hautefort, Chantal Lassus, Isabelle Moreau, Michel Terpand.

Absents

Marc Berger, Dominique Brisot, Pascal Champion, Michel Henner.

Ordre du jour

- calendrier extérieur – Trophée des Pyrénées – championnats régionaux
- changement de tenue des arbitres
- subventions ; finances : point sur les subventions Conseil Régional – relances des CD – finances - inondations – Pôles France – archers de Haut Niveau – ETAF – pré-ETAF – aide actions Jeunes - CNDS
- assemblée générale
- informations diverses
- formations
- démission de la Trésorière
- le Tir à l'Arc au Féminin
- Commission Labels
- Plan de Développement
- Championnat de France 3D
- Divers

Le Président Didier RAMI remercie les présents et signale que la salle doit être rendue au plus tard à 17h

CALENDRIER EXTERIEUR

Lionel ALLASIO a envoyé le canevas des dates-clés des compétitions pour que les clubs puissent se positionner sur les événements. Il fera une relance car certaines dates n'ont pas encore de candidats.

D'autre part, il y a parfois 2 candidats pour un événement.

La date limite de dépôt est le 17 novembre pour les clubs, les Comités Départementaux peuvent effectuer des changements et doivent valider au 30/11 dernier délai, et les Comités Régionaux au 15/12.

Thérèse DROUI fait remarquer que les changements concernant les tirs extérieurs sur cibles anglaises ne sont pas encore connus, et que de ce fait les clubs sont frileux pour poser leurs candidatures.

Le logiciel permet de s'inscrire en « tir extérieur » (nouvelle dénomination remplaçant Fédéral et Fita) : il faut décocher les distances non désirées et noter en commentaire l'organisation de la compétition.

Trophée des Pyrénées : la manche espagnole aura lieu le 28 avril. Le Cap d'Agde est pressenti pour l'organisation de la manche française, les 13 et 14 avril (Arrow Head) ; Jean Winterstan devra prévoir les repas et l'hébergement des équipes espagnoles (confirmation du club avant mercredi)

Championnats Régionaux : pas de candidature, sauf en Tir Nature. Un Tir en Campagne pourrait avoir lieu le 5 mai à Cahors. Un tir 2 x 70 m (adultes - arcs classiques) est proposé par le club de Blagnac.

CHANGEMENT DE TENUE DES ARBITRES

Les arbitres de la Commission Nationale ont été mis devant le fait accompli. La nouvelle tenue coûte normalement 118 €, la FFTA fait payer 93 € jusqu'en décembre 2019. Il n'y aura plus que 2 commandes par an : en décembre et en juin. Il faudra donc passer les commandes au plus tard en juin 2019 pour bénéficier de la remise.

Le CRTAO prend en charge 50% de la tenue des nouveaux arbitres. S'il faisait de même pour tous, c'est un budget de 6 000 € qu'il faudrait débloquer, sur un seul exercice. A 33%, ce serait 4 000 €.

Il est décidé que pour les anciens arbitres, le CRTAO prendrait en charge 33 €, le reste -60 €- restant à la charge du CD, du Club, de l'arbitre.

Malgré les mensurations données, il est difficile de savoir la taille à commander : une 1ère commande de 5 tenues, déjà passée, permettra de faire essayer afin que chacun commande au mieux. Il y aura des réunions d'arbitres par zones, puis une seule commande. La mallette d'arbitre est comprise dans la tenue, de même que la casquette (les arbitres la payaient 5€) - en sus : possibilité de sac à dos : 14,50 € -

SUBVENTIONS / FINANCES

Point sur les subventions Conseil Régional : 2017 : les sommes ont été données selon les actions faites et la présentation des justificatifs ; les subventions s'en trouvent en deça des sommes prévues, car la mise en place des actions n'a pas toujours pu se faire. 2018 : demandées en juin-juillet. La Commission des Finances du Conseil Régional se réunissait fin septembre, mais rien n'a encore été voté pour 2018.

Relances des CD 30 et CD 34 : l'an passé, décision avait été prise d'allouer un budget de 6 000 €, avec 3 000 € versés immédiatement et le complément selon les actions. Ce sera fait selon l'état des finances du CRTAO.

Finances : au 26/10 : 36 591,57 € sur le compte courant ; 76 549,13 € sur le livret A et 70 000 sur le livret B. Toutes les charges et toutes les factures reçues sont réglées. Le Président Didier RAMI propose alors de verser le complément pour ces 2 départements : voté à l'unanimité.

Inondations : le Club de Carcassonne a été touché par les inondations : le nouveau terrain, qui avait été clôturé et les cibles posées la veille, a subi d'importants dégâts (tout a été arraché, seul le pas de tir couvert a tenu). Dégâts estimés à 5 000 / 7 000 €. Une aide sera accordée au club, pour réduire et si possible compléter les autres aides qu'ils pourront obtenir par ailleurs des assurances club et Mairie : la clôture pourra sans doute être prise en compte par la Municipalité (terrain communal), mais les cibles sont-elles correctement assurées ?

Pôles France : cette année, il n'y a plus que 2 archers en Pôle : Mélanie GAUBIL en Pôle France INSEP et Julia MASSERET en Pôle France Relève à Bordeaux. Océane GUY n'est plus licenciée en Occitanie.

Proposition de relever les aides allouées : INSEP passer de 4 x 500 € à 4 x 600 € /an ; Pôle Relève passer de 4x250 € à 4x350 € par an, sans changement de la somme maximale pour le matériel (900 €). Vote : unanimité. D'après le contrat qu'Océane GUY a signé (rester licenciée en Occitanie 2 ans après la fin de la subvention versée), elle doit rembourser 2 000 €. Les Présidents des clubs concernés par des sportifs en Pôle ou à l'INSEP sont maintenant solidaires de la dette s'ils ne bloquent pas le transfert vers une autre Région. Le Président RAMI écrira à l'ancien club d'Océane GUY pour lui rappeler les termes du contrat et lui demander de contacter Océane. Il rappelle qu'en cas de raison particulière dûment admise, le CRTAO peut abandonner sa demande de remboursement.

Archers de Haut Niveau sélectionnés Europe et Monde : une aide à ces archers représentant la France a été votée, mais cette décision a été prise sans connaître le nombre de personnes concernées, ni la fréquence des événements. Un recensement sera fait pour l'année 2017-2018, et une enveloppe sera votée lors d'une prochaine réunion. L'avantage sera de ne pas déséquilibrer les finances du CRTAO s'il y a beaucoup d'événements avec de nombreux participants de la Région, l'inconvénient pour les archers étant qu'ils devront attendre l'année écoulée pour toucher l'aide (à l'AG par exemple). Les aides seront fluctuantes selon le nombre de sélections.

Un bilan et une perspective seront faits afin de choisir au mieux la formule.

Clubs ETAF : Manduel – Lattes – Nîmes : la somme de 2 000 € pour achats et déplacements hors TNJ est reconduite.

Clubs pré-ETAF : un mini-dossier avait été envoyé à l'ensemble des clubs d'Occitanie, pour que ceux désirant entrer en pré-ETAF puissent en faire la demande et que la lecture soit plus aisée que par un dossier intégralement créé par le club.

6 dossiers ont été reçus, 3 déjà en pré-ETAF : Castelsarrasin – Rodez – Tarbes, et 3 en demande : Frontignan - Balma - Montpellier. Il manque le dossier de Pamiers, déjà en pré-ETAF : une relance lui sera

faite, car il est obligatoire pour le CRTAO d'avoir une vue d'ensemble claire et précise des demandes, afin d'éviter une erreur ou un oubli toujours possibles. Cela permet également une égalité dans le traitement des données.

Le volet budget a été oublié dans le dossier ; d'autre part c'est une première approche, les clubs devront affiner leurs demandes avec l'aide de Nicolas JONETTE, et fournir un prévisionnel chiffré. Ensuite, le Comité Directeur pourra prévoir un budget à allouer au Pré-ETAF. Il faudra également demander un référent-club. Les demandes de formation devront être précisées.

Il est souligné qu'il est important que le projet ETAF soit soutenu par tout le club, car c'est un engagement important.

Des remerciements sont adressés à Jackie Racinais pour le tableau récapitulatif qu'elle a créé. Elle le complètera quand Pamiers aura envoyé son dossier.

Aides aux actions Jeunes dans les Comités Départementaux : beaucoup de diversité dans les dossiers envoyés par les Co Dép. Selon les actions et les spécificités de chaque Département, actions, nombre de Jeunes et contraintes exigées, les aides du CRTAO ont été de 3 000 à 6 000 €.

Il faut un compte-rendu de ce qui a été fait pour toucher l'intégralité de la somme allouée.

Didier RAMI demande que soit créé un dossier Co Dép pour 2018-2019 : prévisionnel des actions, budget, et compte-rendu final. Le CRTAO allouera une somme maxi, mais selon les actions le budget pourra être moins élevé. Bernard BARASCUD réfléchira sur le dossier-type et le proposera pour modifications et approbation.

Les dossiers seront à renvoyer avant la prochaine réunion du Comité Directeur.

CNDS : il devient presque inexistant, est appelé à disparaître, et on ne peut plus compter sur cette subvention.

ASSEMBLEE GENERALE

Après discussion, la date du samedi 9 mars est retenue, si elle se situe 15 jours au moins avant celle de l'AG de la FFTA. Lieu : les membres du Comité vivant dans le secteur Narbonne/Gruissan/Béziers rechercheront les possibilités pour une salle de 150 personnes, si possible gratuite et permettant la réunion et le repas par traiteur, avec parking à proximité.

Des postes seront à pourvoir, suite au décès de Jean-Yves MANCUSO et à la maladie de Jo LAMOTHE ; la présence d'un seul médecin étant obligatoire, le second n'étant pas encore licencié à cette date et jamais venu aux réunions sera radié de fait ; il pourrait également y avoir démission(s). Des élections complémentaires seront organisées pour compléter le Comité Directeur ; « une implication réelle leur sera demandée ».

Le Président Didier RAMI propose une modification des statuts, pour passer en scrutin de liste maintenant que les personnes des deux anciennes ligues ont appris à se connaître. Le mode de scrutin plurinominal est très long à dépouiller et sujet à des erreurs de comptage : 5 heures en 2017 ! Il faut compter le nombre de voix obtenu par chaque candidat (près de 500 bulletins et 48 candidats en 2017). Le scrutin de liste peut être celui utilisé dans les élections municipales (majorité des sièges puis proportionnalité entre les listes).

Le Comité Directeur se donne jusqu'à la prochaine réunion pour réfléchir ; la proposition de modification des statuts pourra se faire soit à la prochaine AG (février-mars 2019) soit à la suivante, pour entrer en vigueur aux élections de la nouvelle olympiade en 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

Un nouveau club s'est créé à La Canourgue, un également dans le Gers ? ; Marvejols n'a pas (encore) ré-affilié. L'absence de Pascal CHAMPION est regrettée, il aurait pu dire où en est la fermeture du compte et titres LR. Anne FOURMAUD se renseignera de la procédure à suivre pour cette clôture définitive auprès de la banque.

Véhicule : il a été vendu.

FORMATIONS

Nicolas JONETTE, CTSR, explique la nouvelle formation « **Entraîneur Fédéral** » : il n'y a plus d'Entraîneurs 1 et d'Entraîneurs 2 ; les connaissances de l'E.F. se situeront entre les 2, avec une formation de 48 h minimum (contre 80 h auparavant pour l'E1), formation en 4 week-end plus une certification. Il n'y a pas de bascule prévue entre E1 et E.F. actuellement ; une formation sera proposée en 2019-2020, mais il sera vérifié si les E1 sont réellement actifs dans les clubs. Rappel : les diplômes d'Entraîneurs sont obtenus à vie, comme tout diplôme obtenu suite à examen. Les premières formations d'E.F. auront lieu en mars-avril puis en septembre-octobre, à Montpellier et à Toulouse, avec l'examen en mars 2020. Les conditions d'entrée en

formation restent les mêmes : avoir au moins 16 ans et avoir réalisé un minimum de points en compétition (même plusieurs années avant).

Championnats de France : pour coacher un archer, il faut demander à l'avance une carte d'accréditation à l'organisateur qui vérifie sur Result'arc que la mention « Entraîneur : actif » soit portée.

Formation incomplète : il n'y a pas à repayer la formation, à condition toutefois qu'il n'y ait pas plusieurs années entre le début et la fin de la formation.

Assistant Entraîneur : pas de changement. Les formations se font sur demande des Départements, Nicolas JONETTE les a invités à faire connaître leurs besoins. La formation coûte de 80 à 50 € par participant, selon leur nombre (tarif dégressif).

Formations continues : il y aura 6 ou 7 F.C. ; tous les lieux et dates ne sont pas encore entièrement définis. Il n'y a plus d'envoi de mails, il faut regarder sur le site de la FFTA, dans l'espace licencié.

Entraîneur 2 : on propose aux candidats en formation de basculer en CQP Technicien Sportif s'ils le désirent. Ils ont jusqu'au 31/12 pour donner leur réponse. Nicolas JONETTE a été averti en septembre.

CQP Technicien Sportif : divisé en 3 parties : dans la Région + 2 semaines à Dijon + 1 semaine en Pôle. Prise en charge possible en tant que formation continue. A noter : en 2018 : 7 candidats (sur l'ensemble de la France), tous ont échoué ; il s'agissait d'archers n'ayant pas de vécu, d'expérience, et qui voulaient faire une reconversion professionnelle.

Contacts avec Nicolas JONETTE : à une question de Lionel ALLASIO, Nicolas JONETTE précise qu'il ne répond habituellement pas aux mails. Il travaille en relation avec les Départements. Anne FOURMAUD demande pourquoi des décisions sont prises hors du Comité Directeur du CRTAO ? Le CTR a pour mission de mettre en place et d'assurer les formations ; de détecter et de faire progresser les archers. Il estime n'être pas assez associé au travail des Commissions pour pouvoir travailler avec elles. Anne FOURMAUD en conclut qu'il y a un manque de dialogue. Lionel ALLASIO envoie les mails à tous, y compris au CTR. Il faut améliorer la communication entre tous. Nicolas JONETTE ne peut assister aux réunions de la Commission Sportive, mais un échange par mails peut se faire et la Commission doit connaître son avis et les raisons de ses choix ou de ses propositions afin de travailler au mieux dans l'intérêt des archers.

Le CRTAO finance, mais les stages sont sur les Départements. Il n'y a pas de détection régionale, ce sont les membres de l'ETR et le CTR qui procèdent sur des compétitions, des stages ou dans les clubs ETAF ou pré-ETAF pour définir les archers à potentiel.

Didier RAMI aimerait que d'avantage de monde s'investisse réellement dans les Commissions.

DEMISSION DE LA TRESORIERE

Anne FOURMAUD a annoncé son intention de laisser la Trésorerie, tout en restant membre du Co Dir. Elle propose sa démission pour ce jour, ou pour le 31/12/2018 : cette dernière date est accueillie très favorablement par l'ensemble des présents : cela permet de clôturer l'exercice 2018. Elle rappellera à l'expert-comptable actuel qu'il doit présenter le bilan au plus tard fin janvier. Un transfert de lieu de résidence du compte (ou l'ouverture d'un autre compte plus proche du nouveau Trésorier) sera nécessaire, de même que le choix de garder ou changer de Cabinet comptable.

TIR A L'ARC AU FEMININ

Lan DESPEYROUX donne le compte-rendu de la saison « Résolument Féminin » : 2 challenges, cibles anglaises et parcours : ce dernier n'a pas pu fonctionner par manque d'équipes.

Cibles anglaises : il y a eu 8 équipes arc classique, 4 équipes arc à poulies, 47 féminines impliquées, 92 participations en compétition. La plupart des équipes étaient formées de 3 personnes, peu de 4. Beaucoup n'ont fait que les 3 compétitions Salle-Fédéral-Fita, mais certaines ont multiplié les participations pour améliorer leurs scores.

Félicitations à l'équipe de Frontignan, composée uniquement de Jeunes Filles, alors que la plupart des autres équipes étaient surtout Vétérans et Super-Vétérans : est-ce un succès ? Ou un demi-succès ? Le but du challenge étant d'amener de nouvelles archères à pratiquer la compétition.

Des équipes n'ont pas fini le challenge : les 2/3 environ ont les 3 scores nécessaires.

Equipes gagnantes : Archères du Soleil en arc classique, Fronton en arc à poulies (lot : 200 €/équipe et repas AG)

Lan DESPEYROUX demande si le challenge doit continuer : le Co Dir estime qu'il faut continuer, mais avec une modification pour le Parcours : les équipes auront la possibilité de remplacer le tir en Campagne par du Nature ou du 3D (2 Nature + 1 3D ou 1 Nature + 2 3D)

COMMISSION LABELS

Christine MARLEAUX sera le 8 décembre à Paris pour la réunion Labels, à la fois comme Présidente de la Commission et comme Présidente de Comité Départemental. Didier RAMI sera également présent le jeudi (invitation de la FFTA pour assister à la soirée des champions à la Coupole) et le vendredi (réunion concernant la fusion des Régions).

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Bernard BARASCUD rappelle le rôle du CTR : agent de l'État, il a une compétence avérée dans notre discipline. Il est notamment chargé des formations des futurs cadres, de la détection, de l'entraînement. Affecté à la DRJSCS, il assure la liaison avec les organes déconcentrés de la fédération. Il est missionné à la fois par l'Etat et la Fédération.

Le Plan de Développement du CRTAO doit vivre, il faut faire un point régulier sur les actions qui ont été envisagées, travailler selon les directions choisies en préparant la suite de l'olympiade. Il préparera un bilan pour permettre de vérifier l'avancement et aider à la poursuite des buts par des actions ciblées. Il rappelle l'implication dans la vie régionale par l'organisation du Championnat de France 3D, en relation avec les différentes instances qui ont travaillé à la création du Parc Naturel Régional de l'Aubrac : les 2 Régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, et les 3 Conseils Départementaux, Aveyron, Lozère et Cantal.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 3D LAGUIOLE

Bernard BARASCUD tire d'abord une conclusion : ne jamais donner l'organisation d'un championnat d'un tel niveau à un consortium de clubs s'ils ne se sont déjà essayés à une organisation sportive. Bien qu'il n'y eut pas de club sur ce site d'Aubrac et que les collectivités territoriales locales n'aient pu davantage participer, surtout financièrement, ce France 3D a été heureusement aidé par des subventions des Services de l'Etat d'Auvergne et d'Occitanie accompagnés par nombre de partenaires privés et associatifs. Total des subventions à 28 000€.

Il a fallu doubler tous les animaux à la demande de la FFTA (non prévu par le cahier des charges) ; la vente de la plupart à la fin du championnat a rapporté un peu d'argent, mais la buvette et la tombola sont à peine excédentaires. Il s'est dégagé un bénéfice assez minime de cette organisation, malgré les subventions importantes ; on connaîtra sous peu les comptes définitifs. Bernard BARASCUD rappelle que les médaillés avaient reçu en plus un lot offert par l'organisation : un couteau Laguiole gravé pour tous les 1ers (65), un lot de fromages Laguiole et Carladez pour tous les 2èmes, un lot de charcuterie (La Drosera Gourmande) pour les 3èmes.

Topographie : les simulations d'implantation des parcours 3D (éliminatoire aux phases des finales) avaient été agréées, mais sur place le délégué technique et l'arbitre responsable ont fait faire des changements pour des raisons de sécurité, dénivelés désavantageux pour les vétérans,... si bien qu'il a fallu démonter des cibles déjà placées et les installer ailleurs. Résultat : près d'une douzaine de bénévoles ont lâché prise. Des couacs aussi à la station : des canalisations et installations d'eau tout comme les WC ont lâché.

Podiums : présence des collectivités locales ; le groupe folklorique a remporté un bon succès ; mais la FFTA a préféré l'hymne national enregistré au lieu d'une chorale. Didier RAMI ayant demandé s'il devait dire un petit mot, la FFTA a répondu négativement.

Choix de l'organisation : un seul podium, regroupant filles et garçons de même âge et arme : bien ressenti par les médaillés. L'Occitanie a emporté 25 médailles : 14 Or, 4 Argent, 7 Bronze.

A noter : une couverture médiatique « exceptionnelle ».

Merci à Jean-Pierre ALVAREZ qui a laissé sa qualification pour aider à la mise en place des parcours, à Michel PASCAL qui a fait plusieurs déplacements également avant le championnat, et aux archers extérieurs qui ont prêté leur concours dans les journées de compétition.

Nous avons de bonnes nouvelles de Maurice DEJEAN, qui s'était déplacé avant et pendant le championnat en véhicule et sur béquilles pour appuyer Bernard lors de la bonne quinzaine de déplacements sur site et auprès des partenaires en Aubrac.

Le championnat 3D 2019 devrait avoir lieu en Bretagne.

Championnat 3D par équipe de club : l'équipe masculine de Graulhet termine 3ème.

La FFTA avait prévu une réunion des organisateurs d'événements 2018 et 2019 début octobre. Nous n'avons aucun retour sur sa tenue.

DIVERS

Le Championnat FFSU (Sport Universitaire) aura lieu les 6-7-8 février 2019 à Balma.

Bernard BARASCUD donne les 2 banderoles du Conseil Régional, à remiser chez Michel PASCAL.

Prochaine réunion : samedi 15 décembre au Cap d'Agde